



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Information

<p><b>Direction générale de l'enseignement et de la recherche</b> <b>Département des affaires transversales</b></p> <p><b>78 rue de Varenne</b> <b>75349 PARIS 07 SP</b> <b>0149554955</b></p>	<p><b>Note de service</b></p> <p><b>DGER/DAT/2023-223</b></p> <p><b>29/03/2023</b></p>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Date limite de mise en œuvre :** 06/06/2023

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 3

**Objet :** Formation en 2023 des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Agroéquipement" du baccalauréat professionnel".

#### Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

EPLEFPA

Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

ENSFEA

**Résumé :** Note d'information sur l'organisation en 2023 d'une formation pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation de la spécialité "Agroéquipement" du baccalauréat professionnel.

# 1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette note de service a pour objectif de présenter l'accompagnement mis en place pour les équipes pédagogiques des établissements de l'enseignement agricole en ce qui concerne la rénovation de la spécialité «Agroéquipement» du baccalauréat professionnel.

Ce stage de formation comprend une session de deux jours qui aura lieu les 05 et 6 juin 2023. Elle se déroulera en présentiel à Toulouse.

## 1.1. Objectifs

Cette formation se donne pour objectifs d'aider les équipes à s'approprier les changements induits par la rénovation de la spécialité Agroéquipement du baccalauréat professionnel dans les domaines de la formation et de l'évaluation : nouveau périmètre du diplôme, logique capacitaire, valorisation des périodes en entreprise, transition agroécologique, nouvelles technologies et conséquences sur l'évaluation certificative et les pratiques de formation.

## 1.2. Public cible

Sont conviés à ce stage de formation :

- pour les établissements publics et privés (CNEAP et UNREP) : deux enseignants ou formateurs préparant les apprenants aux épreuves professionnelles (E5, E6 et E7) dont, si possible, un enseignant/formateur coordonnateur de filière ;
- pour les établissements privés affiliés à l'UNMFREO : deux représentants issus des établissements ou des fédérations régionales.

**Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.**

## 1.3. Programme

Ce stage de formation a fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Il est co-animé par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Le programme de ces journées de formation est le suivant :

	Forme	Points abordés
05 juin 2023 MATIN 10h00-12h30 (accueil à partir de 09h15)	<b>Plénière</b>	Présentation du sens de la rénovation Présentation du référentiel de diplôme Présentation du cadrage de l'évaluation  Echanges généraux
05 juin 2023 APRES-MIDI 14h00-17h30	<b>Ateliers</b>	Trois ateliers en parallèle : - Atelier 1 : Epreuve E5 (Capacité C5) choix techniques - Atelier 2 : Valorisation des périodes en entreprises - Atelier 3 : Les nouvelles technologies dans le bac pro agroéquipement

06 juin 2023 MATIN 09h00-12h30	<b>Ateliers</b>	Trois ateliers en parallèle : - Atelier 1 : Epreuve E5 (Capacité C5) choix techniques - Atelier 2 : Valorisation des périodes en entreprises - Atelier 3 : Les nouvelles technologies dans le bac pro agroéquipement
06 juin 2023 APRES-MIDI 14h00-16h30	<b>Plénière</b>	Points saillants de chaque atelier Questions / Réponses

*Chaque enseignant suivra deux ateliers. Les enseignants de chaque établissement sont invités à se coordonner en amont afin que les trois types d'ateliers soient couverts par chaque établissement. Les enseignants exprimeront leurs choix au moment de l'inscription via un sondage en ligne. Pour un bon déroulement de la formation, merci de respecter les ateliers dans lesquels vous serez affectés.*

*Les documents relatifs au baccalauréat professionnel Agroéquipement sont disponibles sur le site [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr). Il est demandé aux participants de la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels.*

## 2. DATE ET LIEU DE FORMATION

La session de formation se déroulera en présentiel :

**du lundi 05 juin 2023, 10h00 au mardi 06 juin 2023, 16h30**  
**(accueil à partir de 09h15)**  
**A l'ENSFEA de Toulouse**  
**2 route de Narbonne**  
**31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX**  
**Code stage NFE1EA0072 - Code session 2023-00001**  
**Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 12 mai 2023**

*La modalité de formation est susceptible d'adaptation (transformation en formation à distance).  
Il conviendra donc de se référer aux convocations qui seront adressées par les services organisateurs.*

## 3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : [appui.fc@ensfea.fr](mailto:appui.fc@ensfea.fr)

### 3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

#### 3.1.1 Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'Etat (dont l'employeur est le MAA) et qui disposent d'un code RenoïRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » : <https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription> puis suivre les instructions données sur le site.

#### 3.1.2. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoïRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- l'agent doit télécharger la fiche d'inscription :

[https://formco.agriculture.gouv.fr/fileadmin/user\\_upload/2.S\\_inscrire/images/Fiche\\_d\\_inscription\\_FORMCO\\_2022\\_01.pdf](https://formco.agriculture.gouv.fr/fileadmin/user_upload/2.S_inscrire/images/Fiche_d_inscription_FORMCO_2022_01.pdf) ou cf. **Annexe 1**);

- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;

- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoïRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : [appui.fc@ensfea.fr](mailto:appui.fc@ensfea.fr) avant la date limite d'inscription.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants accompagné de la demande d'ordre de mission sous format PDF et contenant des informations complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENSFEA, structure organisatrice aux conditions et tarifs en vigueur.

### 3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP et UNREP)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 2**).

L'agent doit :

- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;

- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :

- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,

- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : [appui.fc@ensfea.fr](mailto:appui.fc@ensfea.fr) avant la date limite d'inscription.

**Attention** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP, ou les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

### **3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (UNMFREO)**

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (cf. **Annexe 3**).

Les fédérations régionales pour l'UNMFREO :

- inscrivent les personnels, chargés de représenter les établissements des MFR à la formation selon les indications données au paragraphe 1.2. ;
- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : [appui.fc@ensfea.fr](mailto:appui.fc@ensfea.fr) avant la date limite d'inscription.

**Attention** : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte**.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants et à leurs établissements sur leurs messageries respectives accompagné d'informations pratiques complémentaires (plan d'accès, liste d'hôtels...).

Les frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas pris en charge par l'ENSFEA.

Le directeur général adjoint  
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

## Demande d'inscription à une session de formation des personnels

*Respectez les dates limites d'inscription indiquées sur le descriptif des actions*

Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Prénom : <input style="width: 90%;" type="text"/>
Courriel agent (obligatoire) : <input style="width: 95%;" type="text"/>	
Tel professionnel : <input style="width: 80%;" type="text"/>	Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M.
Fonction(s) : <input style="width: 80%;" type="text"/>	Catégorie : <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C
<input type="checkbox"/> Agent d'AC, D(R)AAF, DDI, EPLEFPA avec matricule RenoiRH <sup>1</sup> <b>ou</b> <input type="checkbox"/> Agent d'une autre structure et/ou sans matricule RenoiRH MASA <sup>2</sup>	
Matricule RenoiRH MASA : <input style="width: 80%;" type="text"/>	
Structure d'affectation : <input style="width: 95%;" type="text"/>	
Service ou centre : <input style="width: 95%;" type="text"/>	
Courriel institutionnel : <input style="width: 95%;" type="text"/>	

Code stage RenoiRH : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Code session RenoiRH : <input style="width: 90%;" type="text"/>	
Libellé : <input style="width: 95%;" type="text"/>		
Structure organisatrice : <input style="width: 95%;" type="text"/>		
N° période	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « à distance » le cas échéant)
1	<input style="width: 80%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
2	<input style="width: 80%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
3	<input style="width: 80%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>
4	<input style="width: 80%;" type="text"/>	<input style="width: 95%;" type="text"/>

Typologie de la demande ( <i>obligatoire</i> ) <input type="checkbox"/> T1 – Adaptation immédiate au poste de travail <input type="checkbox"/> T2 – Adaptation à l'évolution prévisible des métiers <input type="checkbox"/> T3 – Développement ou acquisition de nouvelles compétences <input type="checkbox"/> PEC – Préparation aux examens et concours	Cette demande est liée à ( <i>facultatif</i> ) <input type="checkbox"/> Un parcours de professionnalisation (PP) <input type="checkbox"/> La mobilisation du compte personnel de formation (CPF)
Quelles sont vos attentes et motivations précises par rapport à cette formation ( <i>obligatoire</i> ) ? <input style="width: 95%; height: 40px;" type="text"/>	

**Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF**

Fait à <input style="width: 80%;" type="text"/> , le <input style="width: 15%;" type="text"/>	Signature <input style="width: 90%;" type="text"/>
<i>Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.</i>	

Avis du supérieur hiérarchique, chef de service ou d'établissement	Visa du RLF (Responsable Local de Formation)	Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission
<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable
Motif (obligatoire en cas de refus) : <input style="width: 95%; height: 30px;" type="text"/>	Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> Tél : <input style="width: 90%;" type="text"/> Courriel (obligatoire) : <input style="width: 95%; height: 30px;" type="text"/>	Motif (obligatoire en cas de refus) : <input style="width: 95%; height: 30px;" type="text"/>
Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> Signature et cachet : <input style="width: 95%; height: 30px;" type="text"/>	Signature <input style="width: 95%; height: 30px;" type="text"/>	Nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> Signature et cachet : <input style="width: 95%; height: 30px;" type="text"/>
Date : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Date : <input style="width: 90%;" type="text"/>	Date : <input style="width: 90%;" type="text"/>

**1-Les agents d'administration centrale, services déconcentrés et EPLEFPA disposant d'un matricule RenoiRH MASA ont un droit d'accès au Self Mobile Formation. Ils ne doivent utiliser cette fiche que s'ils sont dans l'impossibilité technique de se télé-inscrire et lorsque la date de fin d'inscription est proche.** Dans le cas contraire, leur demande sera considérée non valide et rejetée. Ils doivent en parallèle adresser une « Demande d'accès au Self » indiquant nom, prénom et matricule RenoiRH, avec les copies d'écrans des messages d'erreur de connexion à : **assistance.dsa@agriculture.gouv.fr**  
**2-Les agents suivants n'ont actuellement pas de droit d'accès au Self Mobile Formation :** agents contractuels sur budget des EPLEFPA, agents des établissements d'enseignement privé et supérieur, des SGCD, des opérateurs et d'autres ministères. Certains ont cependant un matricule RenoiRH.

Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
[appui.fc@ensfea.fr](mailto:appui.fc@ensfea.fr)

**Etablissements privés**  
**CNEAP, UNREP**

**Formation SIL BacPro Agroéquipement Enseignants - Fiche d'inscription**

<u>NOM :</u>	<b>Établissement :</b>
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
<b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	<b>Mél Établissement (obligatoire) :</b>
Grade :	Adresse :
<b>Mél Professionnel (obligatoire) :</b>	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	Structure organisatrice de l'action : <b>ENSFEA Toulouse</b>
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	Intitulé : <b>SIL Bac Pro Agroéquipement Enseignants</b>
Enseignant <input type="checkbox"/>	
Autre <input type="checkbox"/>	Code stage / session RenoiRH Formation : <b>NFE1EA0072 – 2023-00001</b>
<b>Motivations de la demande :</b>	<b>Date : du lundi 05 au mardi 06 juin 2023</b>
Développement personnel <input type="checkbox"/>	<b>DATE LIMITE D'ENVOI : 12 mai 2023</b>
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

Avis du Directeur de l'établissement	Visas de l'établissement et de la fédération
Favorable <input type="checkbox"/>	<b>Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP</b> <b>Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP</b> (envoi groupé)
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :

Service Formation Continue  
Mme Nadine HIRTZLIN  
☎ 05 61 75 32 28  
Fax : 05 61 75 03 09  
[appui.fc@ensfea.fr](mailto:appui.fc@ensfea.fr)

**Représentants  
Établissements privés  
UNMFREO**

**Formation SIL BacPro Agroéquipement Enseignants - Fiche d'inscription**

<b><u>NOM :</u></b>	<b>Établissement :</b>
Prénom :	Adresse (postale exacte) :
<b>Date de Naissance :</b> (à renseigner obligatoirement)	Fax :
Catégorie :	<b>Mél Établissement (obligatoire) :</b>
Grade :	Adresse :
<b>Mél Professionnel (obligatoire):</b>	Tél. :
	Fax :

<b>Vous êtes :</b>	Structure organisatrice de l'action : <b>ENSFEA Toulouse</b>
Directeur adjoint <input type="checkbox"/>	
Coordonnateur de la filière <input type="checkbox"/>	Intitulé : <b>SIL Bac Pro Agroéquipement Enseignants</b>
Enseignant <input type="checkbox"/>	
Autre <input type="checkbox"/>	Code stage / session RenoiRH Formation : <b>NFE1EA0072 – 2023-00001</b>
<b>Motivations de la demande :</b>	<b>Date : du lundi 05 au mardi 06 juin 2023</b>
Développement personnel <input type="checkbox"/>	<b>DATE LIMITE D'ENVOI : 12 mai 2023</b>
Compétences professionnelles <input type="checkbox"/>	
Nouvelles fonctions <input type="checkbox"/>	
Nouveaux programmes <input type="checkbox"/>	

<b>Avis du Directeur de l'établissement</b>	<b>Visas de l'établissement et de la fédération</b>
Favorable <input type="checkbox"/>	<b>Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO (envoi groupé)</b>
Défavorable <input type="checkbox"/>	
Motif du refus :	
Date :	Dates :
Signature et cachet :	Signatures et cachets :